

LE TRAITEMENT DU DIABÈTE SUCRÉ ⁽¹⁾

Par M. le Prof. Rousseau

Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval.

Je me sens bien indigne de l'attention dont je suis en ce moment l'objet de votre part, Messieurs, de la part de mon excellent maître et très cher ami, M. le professeur Sergent. Tout en vous remerciant de me l'offrir, je me demande anxieusement s'il m'était permis de l'accepter.

M. le Doyen, MM. les professeurs, la complaisance avec laquelle vous avez condescendu à venir m'entendre, pour flatteuse qu'elle soit, ajouterait à ma confusion, si je ne savais que vous avez voulu tout simplement m'apporter le témoignage de votre intérêt et de votre précieuse sympathie pour nos Facultés de médecine canadiennes françaises.

La leçon que je vais faire aura du moins à vos yeux cet intérêt qu'elle vous fera voir, dans son mode élémentaire, ce que peut être l'enseignement d'une petite école, privée jusqu'à ces derniers temps de moyens de recherche et d'études avancées.

Je vous entretiendrai du diabète et de son traitement, sans prétendre vous apporter des faits nouveaux ou des précisions sur des faits connus. Je me bornerai à vous signaler certains aspects de la maladie qui me paraissait mériter l'attention de l'étudiant et du praticien, cherchant à dégager sous quelques traits sa physionomie générale.

Le diagnostic du diabète, à sa période d'état ne présente aucune difficulté et il serait superflu de vous faire la simple énumération des signes par lesquels il se manifeste.

Malheureusement, il peut exister longtemps avant l'apparition de ces signes et il faut savoir que, dans grand nombre de cas le diabétique est un malade qui s'ignore et qu'ignore

(1) Leçon faite à la Clinique propédeutique du Prof. Sergent, à la Charité, le 14 janvier 1927. (Extrait du *Journal de Médecine et de Chirurgie*, Numéro du 25 janvier, 1927).